

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 9 janvier 2017

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le neuvième jour de janvier deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	absente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe, rédige le procès-verbal.

2017-01-01.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session régulière 5 décembre 2016
 - b. Sessions extraordinaires du 14 décembre 2016
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Correspondance Madeleine Lévesque

- 4.3 MRC de Rivière-du-Loup - Demande de modification à la réglementation sur les frais exigibles en matière d'accès à l'information
 - 4.4 Calendrier des formations MMQ 2017
 - 4.5 Journal Epik - Contribution annuelle 2017
 - 4.6 MRC de Rivière-du-Loup - Calendrier des séances du conseil 2017
 - 4.7 Correspondance - Monsieur Jean D'Amour
 - 4.8 Indice de vitalité économique des territoires - Décembre 2016
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Résumé du travail de prévention - MRC de Rivière-du-Loup
 - 5.3 Démission - Philippe Morissette
 - 5.4 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Demande d'évaluation médicale
 - 5.5 Renouvellement service internet
6. TRANSPORT
- 6.1 Phase de cession des ports - Extension du délai
 - 6.2 Contrat de travail – Directeur des travaux publics
 - 6.3 Correspondance - Lucille D'Amours
 - 6.4 Première nation Malécite de Viger
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 MDDELCC - Prélèvement d'eau souterraine d'un puits municipal
 - 7.2 MDDELCC - Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisation
 - 8.2 Procès-verbal - Comité consultatif d'urbanisme
 - 8.3 Nomination membres du Comité consultatif d'urbanisme
 - 8.4 MRC de Rivière-du-Loup
 - Transmission des permis de construction par voie électronique
 - Règlement no 216-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent
 - 8.5 Programme « Changez d'air ! 2.0 »
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Corporation de développement – Budget 2017

10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 6 février 2017

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Embauche madame Diane Bérubé

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-02.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2016 et des séances extraordinaires du 14 décembre 2016

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les procès-verbaux de la session régulière du 5 décembre 2016 et des séances spéciales du 14 décembre 2016 soient adoptés en leur forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-01-03.4.1 Ratification des déboursés de décembre 2016 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 29 novembre au 31 décembre soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 146 898.53\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La secrétaire-trésorière adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2017-01-04.4.2 Correspondance – Madeleine Lévesque

Considérant que madame Madeleine Lévesque occupait le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Municipalité de Cacouna;

Considérant la correspondance de madame Lévesque qui nous indique sa volonté de quitter son poste en date du 5 janvier 2017;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil accepte la démission de madame Madeleine Lévesque à titre de directrice-générale/secrétaire-trésorière de la municipalité, accepte le paiement de ses semaines de vacances cumulées et la remercie pour le travail accompli à la municipalité.

Que ce conseil accepte d'ouvrir le poste vacant de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ière) afin de remplacer le départ de madame Lévesque et accepte aussi les frais relatifs à l'ouverture de ce poste.

4.3 MRC de Rivière-du-Loup – Demande de modification à la réglementation sur les frais exigibles en matière d'accès à l'information

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet une résolution concernant une demande de modification à la réglementation sur les frais exigibles en matière d'accès à l'information.

4.4 Calendrier des formations MMQ 2017

Correspondance de Madame Linda Daoust, présidente-directrice générale de la Mutuelle des Municipalités du Québec nous présentant le calendrier des formations MMQ 2017.

2017-01-05.4.5 Journal Épik – Contribution annuelle 2017

Monsieur Yvan Roy, coordonnateur du Journal Epik de Cacouna, nous demande de prévoir la participation financière de la municipalité aux 6 numéros du Journal Epik 2017 pour un montant total de 3 600\$.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de participer financièrement à la publication du Journal Epik pour l'année 2017 au coût de 3 600\$.

4.6 MRC de Rivière-du-Loup - Calendrier séances du conseil 2017

Monsieur Raymond Duval directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup, nous a transmis copie du calendrier des séances du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup et ce, pour l'année 2017.

4.7 Correspondance - Monsieur Jean D'Amour

Madame Chantal St-Pierre, adjointe au député ministre monsieur Jean D'Amour accuse réception de notre résolution numéro 2016-12-304.6.1 Commission régionale du port de Gros-Cacouna – Correspondance et la lettre adressée au ministre Laurent Lessard dont l'objet fait référence au Programme de transfert des installations portuaires de Transports Canada.

4.8 Indice de vitalité économique des territoires – Décembre 2016

Réception du nouvel indice de vitalité économique des territoires (ISQ pour le MAMOT) – décembre 2016 pour les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup présenté par monsieur Alain Marsolais, directeur du service de l'aménagement du territoire à la MRC de Rivière-du-Loup. Pour la Municipalité de Cacouna, l'indice de vitalité économique est de 3,9354.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Résumé du travail de prévention – MRC de Rivière-du-Loup

Réception d'un résumé du travail effectué en prévention incendie par la MRC de Rivière-du-Loup présenté par madame Chloé Pelletier en ce qui touche les risque 3 et 4 soit les risques élevés et très élevés.

2017-01-06.5.3 Démission - Philippe Morissette

Dépôt d'une correspondance de monsieur Philippe Morissette indiquant sa décision de remettre sa démission au poste de pompier de la brigade incendie de Cacouna.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte la démission de monsieur Philippe Morissette et qu'il lui adresse ses remerciements pour son implication et le travail accompli durant toutes les années de service auprès de la brigade incendie de Cacouna.

5.4 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Demande

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous envoie copie d'un avis de convocation adressé à monsieur Keven Pouliot, pour un examen médical le mercredi 18 janvier 2017 à 13h00 suite à l'événement du 23 janvier 2014.

5.5 Renouvellement service internet

Renouvellement du service internet pour le service incendie. Vidéotron nous informe de la modification de son tarif mensuel pour l'accès au service. Une majoration de \$4.00 sera chargée à compter du 21-01-2017 et sera renouvelée pour une période de 36 mois.

6. TRANSPORT

6.1 Phase de cession des ports – Extension du délai

Correspondance de madame Kentia Dazulma, gestionnaire régionale de la commercialisation et de la cession des ports nous indiquant que la province a demandé une extension de quatre (4) mois, soit jusqu'au 7 avril 2017 afin de formaliser leur position sur l'acquisition ou non de certains ports et que Transports Canada a acquiescé à la demande.

2017-01-07-6.2 Contrat de travail – Directeur des travaux publics

Dépôt au conseil du contrat de travail de monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics.

Attendu que le conseil municipal a étudié le contrat de travail de monsieur Réjean Lebel,

Attendu que le contrat a été proposé à la personne intéressée;

Attendu que l'employé a accepté les conditions;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que ce conseil accepte le contrat de travail de monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics pour une période de trois ans soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

2017-01-08.6.3 Correspondance - Lucille D'Amours

Madame Lucille D'Amours nous a adressé une correspondance demandant que la route de l'Île soit ouverte en hiver pour l'observation des animaux et permettre la pratique des sports d'hiver.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accuse réception de la correspondance de madame Lucille D'Amours et l'informe qu'un contrat de trois ans a été accordé pour le déneigement de la route menant au site ornithologique pour les hivers 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 afin d'offrir le service aux citoyens.

2017-01-09.6.4 Première nation Malécite de Viger

Attendu qu'en 2010 la Municipalité de Cacouna avait reçu une demande d'agrandissement du territoire de la Nation Malécite de Viger visant le stationnement à leur siège social, situé au 217, rue de la Grève, à Cacouna ;

Attendu que le conseil municipal de Cacouna avait alors refusé la demande considérant la perte de l'application des règlements municipaux sur cette partie de territoire, ainsi que l'élimination des revenus de taxes foncières ;

Attendu que le conseil municipal de Cacouna a été informé récemment de la décision du 30 septembre 2016 du Ministère des affaires autochtones et du développement du Nord du Canada d'autoriser un agrandissement de .1932 hectare sur le territoire de la Nation Malécite de Viger ;

Attendu que la Municipalité de Cacouna n'a jamais été consultée à ce sujet et, à notre connaissance, le Gouvernement du Québec non plus ;

Attendu que cette décision provoque la perte, à chaque année à venir, d'un revenu de la taxe foncière au montant de \$3 800.00 ce qui est tout-à-fait inéquitable pour l'ensemble de la population de Cacouna ;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil municipal demande aux autorités du Ministère des affaires autochtones et du développement du Nord du Canada et du Ministère des affaires municipales du Québec de transmettre à la Municipalité de Cacouna l'ensemble du dossier de l'agrandissement du territoire de la Nation Malécite de Viger.

c.c Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata et Monsieur Bernard Généreux, député Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup

7. HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 MDDELCC – Prélèvement d'eau souterraine d'un puits municipal

Envoi de la résolution du conseil municipal no 2016-11-286.3 au MDDELCC autorisant le signataire de la demande à la présenter au ministre.

7.2 MDDELCC – Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous informe qu'un montant de 13 244.38\$ a été déposé en vertu du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2017-01-10.8.2 Procès-verbal – Comité consultatif d'urbanisme

Dépôt au conseil du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 15 novembre dernier.

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le procès-verbal du 15 novembre 2016 du Comité consultatif d'urbanisme sauf le point 2016-11-33.5 Nouveau règlement sur la vente par itinérance.

2017-01-11.8.3 Nomination membres - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Attendu que le mandat de trois membres du comité consultatif d'urbanisme arrive à échéance en janvier 2017;

Attendu que les membres ont manifesté le souhait de renouveler leur mandat;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna renouvelle le mandat de messieurs Luc Hallé, Yvan April et Charles Frenette comme membres du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans.

8.4 MRC de Rivière-du-Loup – Transmission des permis par voie électronique et Règlement no 216-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent.

M. Raymond Duval, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Rivière-du-Loup nous transmet une résolution concernant la transmission des permis de construction par voie électronique ainsi que l'adoption d'un règlement numéro 2016-16 modifiant le schéma d'aménagement et de développement (modification du périmètre d'urbanisation de Saint-Épiphane) et des documents qui l'accompagnent.

2017-01-12.8.5 Programme « Changez d'air! 2.0 »

Participation au programme « Changez d'air! 2.0 » (2017-2018-2019)

Attendu que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal, qu'il nuit à la santé cardio-pulmonaire et coûte très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

Attendu que l'édition 2012-2013 du programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air » a connu un succès impressionnant;

Attendu que L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) à l'intention, en 2017 de relancer le programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! 2.0 » pour tout le Québec, avec l'objectif de remplacer 5 000 vieux appareils de chauffage au bois par année, pour 3 années consécutives;

Attendu qu'une remise de 300.00\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage conforme aux nouvelles normes sera offerte aux participants du programme « Changez d'air! 2.0 ».

Attendu que l'appareil à changer doit être encore utilisé, être soit dans une résidence principale ou dans une résidence secondaire. Il devra être envoyé au complet au recyclage pour en assurer son retrait définitif;

Attendu que la participation des municipalités et des villes est requise pour un montant de 150.00\$ pour le remplacement du vieil appareil par un nouvel appareil de chauffage au bois conforme aux normes EPA ou ACNOR B415.1;

Attendu que les manufacturiers et détaillants contribuent financièrement pour un montant de 200.00\$ par vieil appareil de chauffage au bois remplacé par les participants;

Attendu que d'autres partenaires seront approchés pour contribuer financièrement à la campagne de communications, d'éducation et de sensibilisation, qui doit accompagner l'incitatif monétaire du programme « Changez d'air! 2.0 »

Attendu que l'AQLPA est le gestionnaire du programme « Changez d'air! 2.0 » et doit administrer la base de données du programme, les ententes, les inscriptions, la campagne de communications et le versement des incitatifs;

Attendu que le programme sera relancé en 2017;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité de Cacouna participe au programme de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « Changez d'air! 2.0 » jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés sur son territoire jusqu'à l'épuisement d'une enveloppe de 1500.00\$.

9. LOISIRS ET CULTURE

2017-01-13.9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la municipalité de Cacouna autorise l'achat de permis de réunion pour le carnaval.

Que monsieur Jean-Marie Brisson soit autorisé à faire une demande de financement auprès d'emploi d'été Canada pour l'embauche d'employés pour le terrain de jeux.

2017-01-14.9.2 Corporation de développement – Budget 2017

Monsieur Yvan Roy président de la Corporation de développement de Cacouna adresse à la municipalité une demande de participation financière pour mener à terme leurs projets pour l'année 2017.

- Budget de fonctionnement	500.00\$
- Deux Nations, Une Fête, édition 2017	2 000.00\$
- Dons de plants à l'activité de mai : mois de l'arbre et des forêts	(300.00\$)
- Nettoyage des berges / Journée mondiales des océans	150.00\$
- Programmation pour les Journées de la Culture (septembre)	250.00\$
- Organisation d'ateliers et de formations diverses selon les besoins	(450.00\$)
TOTAL :	3 650.00\$
(moins 750.00\$ non réalisées en 2016 =	2 900.00\$

Après analyse des besoins financiers pour l'année 2017 :

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 2 900.00\$ pour l'année 2017 afin d'aider à la Corporation de développement à réaliser ses projets.

10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 6 février 2017

11. AFFAIRES NOUVELLES

2017-01-15.11.1 Embauche temporaire madame Diane Bérubé

Considérant le poste vacant à la direction de la municipalité;

Considérant la charge de travail à effectuer pour combler ce poste;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'embauche de madame Diane Bérubé comme directrice générale par intérim selon les conditions suivantes :

- +/- 22 h 30 semaine (3 jours de 7h30)
- Taux horaire de \$60.00 l'heure
- Frais de déplacements de 0.40\$/km
- Assurances collectives à partir de la date d'emploi
- Reer collectif : 3% employé, 3% employeur

À noter que madame Bérubé est disponible pour un temps indéterminé selon les besoins de la municipalité mais toutefois non disponible 4 semaines soit pour la période du mois d'avril.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-01-16.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h25 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
